

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 26 mai 2016

Ordre du jour :

1. Election du/de la président(e) sous la présidence de Mme la Préfète
2. Election du/de la secrétaire sous la présidence de Mme la Préfète
3. Election du/de la 1^{er}(ère) vice-président(e)
4. Election du/de la 2^{ème} vice-président(e)
5. Election de deux scrutateurs
6. Election de deux scrutateurs-suppléants
7. Election du/de la secrétaire suppléant(e)
8. Election de la commission des finances
9. Election de la commission des routes & évacuation et épuration des eaux
10. Election de la commission « Achat et vente d'immeubles »
11. Election de la commission de recours en matière fiscale
12. Election de la commission de recours de protection des données en matière d'informatique

L'appel fait ressortir la présence de 53 membres du conseil. Sont excusés : MM. Giovanni Dietler, Pierre Etter, Thierry Lambelet, Jean-François Martin, Luc Martin, Philippe Morel.

Non-excuse: Monsieur Jacques Spengler (Ndlr: M. Jacques Spengler s'est excusé le lendemain de la séance).

Mme Isabelle Katz et M. Loïc Maillefer fonctionnent comme scrutateurs de séance.
Mme Thérèse Maillefer fonctionne comme secrétaire de séance.

Sous la présidence de Madame Andréa Arn, il est procédé à l'élection du/de la président(e) du conseil et du/de la secrétaire. Le procès-verbal officiel de ces élections figure dans le classeur « Procès-verbaux 01.07-2016-30.06.2021 ».

1. Election du/de la président(e)

M. Sébastien Baconnier présente la candidature de M. Dominique Tavel, qui accepte.

Il n'y a pas d'autre candidat et M. Dominique Tavel est élu tacitement par acclamation.

2. Election du/de la secrétaire

M. Dominique Tavel propose la candidature de Madame Thérèse Maillefer et la présente en quelques mots. Mme Thérèse Maillefer accepte d'être candidate.

Il n'y a pas d'autre candidat et Mme Thérèse Maillefer est élue tacitement par acclamation.

La secrétaire intérimaire donne lecture du procès-verbal officiel, signé par Mme Andréa Arn, Préfète. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Mme Andréa Arn, s'adresse à l'assemblée. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Mesdames, Messieurs,

Vos autorités sont maintenant légalement installées et entreront en fonction le 1^{er} juillet prochain.

Au nom du gouvernement vaudois, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans vos nouvelles fonctions.

C'est aussi l'occasion de remercier vivement les autorités sortantes pour leur travail et leur engagement durant la législature qui s'achève. Je remercie la Municipalité sortante, et tout particulièrement Monsieur Michel Perreaud, municipal des affaires sociales, des bâtiments, des Ecoles, de la PCi et de la Police, pour son engagement et le travail qu'il a fourni pour sa commune. Un grand merci à toi, cher Michel pour tout ce que tu as fait pour Echandens, ta commune et ses habitants.

Je remercie également le Président sortant, la secrétaire du Conseil, les scrutateurs et enfin les membres des commissions pour tout le travail fourni durant la dernière législature. Et enfin, je remercie tous les membres des autorités et de l'administration communale d'Echandens pour les excellentes relations qui lient votre commune à la préfecture.

Pour conclure, encore trois petits conseils pour bien réussir cette nouvelle législature :

- 1. Soyez à l'écoute de la population, d'abord de la population de votre commune qui vous a fait confiance en vous élisant à la municipalité ou au Conseil communal d'Echandens, mais aussi de la population de votre région. Votre commune, comme toutes les autres, a délégué des tâches importantes à des associations intercommunales, dont les charges représentent aujourd'hui une part importante de votre budget communal.*

Les personnes qui gèrent ces associations sont désignées soit par les municipalités, soit par les Conseils communaux ou généraux. Elles ne sont pas directement élues par la population. En vous élisant au niveau communal, la population d'Echandens vous a donc confié également un mandat au niveau régional.

- 2. Soyez transparent : communiquez. Expliquez les décisions que vous allez prendre ou devrez prendre. De nombreux défis vous attendent durant la prochaine législature : je pense notamment à l'aménagement du territoire, l'accueil de jour es enfants, les finances communales. Vous serez amenés à prendre des décisions qui ne feront pas toujours plaisir – et dans ces conditions, il est essentiel que les habitants comprennent le fond de vos décisions.*
- 3. N'oubliez pas que vous exercez vos fonctions pour défendre l'intérêt public, et seulement l'intérêt public. Rappelez-vous les dispositions de la Loi sur les communes sur la récusation qui stipulent qu'un conseiller ou municipal ayant un intérêt personnel ou matériel dans l'affaire à traiter, doit se récuser, c'est-à-dire se retirer de la discussion et se retirer du vote.*

Avec ces trois ingrédients, l'écoute, la transparence et l'engagement pour le bien public, vous avez les trois éléments essentiels pour bien réussir la future législature. Si malgré ça, vous rencontrez des problèmes ou ne savez pas faire quelque chose, sachez que la porte de la préfecture est toujours ouverte pour vous.

Je conclus en vous remerciant pour les engagements que vous avez pris et pour le temps que vous allez consacrer à la chose publique en espérant que vous trouverez beaucoup de satisfaction dans l'exercice de vos fonctions !

Je vous remercie pour votre attention et passe la parole au président élu pour la suite des opérations.

Mme Andréa Arn prend congé de l'assemblée sous les applaudissements et laisse la place au nouveau Président du Conseil communal.

Dès ce moment, la séance est dirigée par le nouveau président du conseil, M. Dominique Tavel qui remercie le conseil pour sa confiance ainsi que Madame la Préfète.

3. Election du/de la 1^{er}(ère) vice-président(e)

M. Dominique Tavel propose la candidature de M. Daniel Dietrich qui accepte sa candidature et se présente en quelques mots.

Il n'y a pas d'autre candidat et M. Daniel Dietrich est élu tacitement par acclamation.

4. Election du/de la 2^{ème} vice-président(e)

M. Daniel Dietrich propose la candidature de M. Jean-Nicolas Muff et le présente en quelques mots. M. Jean-Nicolas Muff accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat et M. Jean-Nicolas Muff est élu tacitement par acclamation.

5. Election de deux scrutateurs

Mme Isabelle Katz propose la candidature de Mme Muriel Andrey et la présente en quelques mots. Mme Muriel Andrey accepte sa candidature.

Mme Muriel Andrey propose la candidature de M. Jean-François Martin et le présente en quelques mots. M. Jean-François Martin, absent à cette séance, a accepté sa candidature préalablement à cette séance.

Il n'y a pas d'autres candidats et Mme Muriel Andrey et Monsieur Jean-François Martin sont élus tacitement par acclamation.

6. Election de deux scrutateurs-suppléants

Mme Muriel Andrey présente la candidature de M. Fabien Descoedres qui accepte sa candidature et se présente en quelques mots.

Mme Muriel Andrey présente la candidature de M. Claude Bucher qui accepte sa candidature et se présente en quelques mots.

Il n'y a pas d'autres candidats et MM. Fabien Descoedres et Claude Bucher sont élus tacitement par acclamation.

7. Election du/de la secrétaire suppléant(e)

Mme Isabelle Katz propose la candidature de Patrick Zurn et le présente en quelques mots. M. Patrick Zurn accepte sa candidature.

Il n'y a pas d'autre candidat et M. Patrick Zurn est élu tacitement par acclamation

Les scrutateurs fraîchement élus, Mme Muriel Andrey et Fabien Descoedres, prennent la place des scrutateurs de séance.

8. Election de la commission des finances

M. Philippe Diserens présente les candidats :

M. Philippe Diserens
M. Antonio Garcia
M. Ramiro Rodriguez
M. Philippe Gandillon
M. Christian Müller
M. Jacques Perrinjaquet
M. Christian Zünd

Les candidats se présentent en quelques mots et acceptent leur candidature. Il n'y a pas d'autre candidats et ils et sont élus tacitement par acclamation.

9. Election de la commission des routes & évacuation et épuration des eaux

M. Antoine Gerber présente les candidats :

M. Antoine Gerber
M. Jean-Marc Bridy
M. Dominique Bolomey
M. François Vogel
M. Stéphan Steiner
M. Youri Borboën
M. Xavier Dutruit

Les candidats se présentent en quelques mots et acceptent leur candidature. Il n'y a pas d'autre candidats et ils et sont élus tacitement par acclamation.

10. Election de la commission « Achat et vente d'immeubles »

M. Loïc Maillefer présente les candidats :

M. Dominique Bolomey
M. Loïc Maillefer
M. Edy Bridy
Mme Natalie Gisling
M. Thierry Pache
M. Michel Pellegrinelli
Mme Delphine Zurn

Les candidats se présentent en quelques mots et acceptent leur candidature. Il n'y a pas d'autres candidats et ils sont élus tacitement par acclamation.

11. Election de la commission de recours en matière fiscale

M. Daniel Dietrich présente les candidats :

M. Dietrich Dietrich
M. Dominique Bolomey
M. Paul Diserens
M. Fabien Maillefer
M. Samy Pache
M. Davide Piras
M. Luc Vittoz

Les candidats se présentent en quelques mots et acceptent leur candidature. Il n'y a pas d'autres candidats et ils sont élus tacitement par acclamation.

12. Election de la commission de recours de protection des données en matière d'informatique

M. Philippe Gandillon présente les candidats :

M. Philippe Gandillon
M. Jean-Marc Bridy
M. Fabien Descoeurdes
M. Luc Vittoz
M. Jonathan Gandillon
M. Samy Pache
M. Charles Richard

Les candidats se présentent en quelques mots et acceptent leur candidature. Il n'y a pas d'autres candidats et ils sont élus tacitement par acclamation.

M. Dominique Tavel, félicite les conseillers en leur distribuant leur diplôme de Conseiller. Il invite l'assemblée à prendre l'apéritif offert par la municipalité et à se rendre pour 20h00 à la grande salle pour partager le repas d'assermentation. Il lève la séance à 17h40.

Le Président :

La Secrétaire :

Dominique Tavel

Thérèse Maillefer